

<http://corsematin.blogspot.com/2007/10/ajaccio-deux-classes-specifiques-pour.html>

Ajaccio : deux classes spécifiques pour les autistes devraient être créées

Le département de la Corse-du-Sud accueille dans ses classes du milieu ordinaire, une trentaine d'élèves pour lesquels un diagnostic de troubles du développement, de troubles envahissants du développement ou d'autisme a été posé. Face au nombre grandissant de jeunes autistes, l'Inspection académique a décidé de réagir. Pour la première fois dans le département, elle met en place une formation spécifique sur ce handicap, en accueillant une cinquantaine d'enseignants des classes ordinaires et spécialisées du premier degré. « Il y a aujourd'hui beaucoup plus d'autistes en France que de trisomiques, peut-être parce qu'on les repère plus facilement et qu'on a une autre approche de ce handicap » a souligné hier Jean-Louis Moracchini, inspecteur de l'Education nationale chargé de la scolarisation des élèves porteurs d'un handicap. « Les données scientifiques ont également évolué ces dernières années. L'autisme et les troubles du développement échappent maintenant au domaine psychiatrique et médico-éducatif, au bénéfice d'une prise en charge éducative et pédagogique ».

Dès la rentrée prochaine à Ajaccio et à Porto-Vecchio

Dans le but de développer et de faciliter la scolarisation en milieu ordinaire, l'Inspection académique organise un parcours de formation pour les élèves atteints de ces troubles et informe ses personnels sur les données scientifiques actuelles afin d'engager un travail pédagogique spécifique et adapté. « Une prise en charge particulière en milieu scolaire est nécessaire » indique l'inspecteur d'académie Guy Renaudeau, en ouvrant cette première session de formation. Insistant sur les bienfaits d'une approche éducative, il annonce : « Dans le cadre de l'évolution de la carte scolaire, nous sommes en train d'étudier sérieusement la perspective de créer deux classes spécifiques pour ces enfants, dès la rentrée prochaine. Après une scolarisation en maternelle ordinaire, les enfants autistes pourront intégrer ces classes qui devraient voir le jour à Ajaccio et à Porto-Vecchio. Et comme on ne peut pas se satisfaire de les accueillir simplement, la mise en place de ces structures passe nécessairement par les formations des personnels. Il faut donner des outils et des méthodes pour éduquer ces enfants qui sont " éducatibles " ». Et de conclure : « Nous avons deux priorités, la prise en compte des troubles envahissants du développement et les troubles sévères du langage. La réponse pédagogique pour tous permettra de révéler les potentialités de chaque enfant. » Au cours de cette riche formation sur les caractéristiques des troubles, les enseignants ont également bénéficié du témoignage d'une personne directement confrontée à ce handicap : Agnès Woimant, mère d'un enfant autiste, formatrice à l'Institut National Supérieur des jeunes handicapés et de l'enseignement adapté, vice-présidente d'Autisme France. « Il faut faire un pari sur leurs compétences » a-t-elle martelé. L'inspection académique de Corse-du-Sud est prête à relever le défi.

Questions à Agnès Woimant, formatrice, mère d'un enfant autiste et militante.

Quel est le but de votre visite ?

Mère de six enfants dont un garçon de 9 ans 1/2 autiste, je suis devenue formatrice à l'INSHEA et militante au sein de l'association Autisme France. Je suis à Ajaccio pour faire partager mon expérience de scolarisation d'enfant autiste et d'adaptation des méthodes de travail. Mon enfant a été diagnostiqué autiste sévère à 2 ans 1/2 ce qui l'excluait du cursus scolaire. Je me suis battue pour faire avancer les choses. Je me suis formée et j'ai formé les autres.

Quelles certitudes avez vous acquis ?

Les autistes ont des compétences spécifiques, certains sont plus doués que les autres, et tous souffrent d'un trouble de la relation sociale. Il ne faut pas les couper du monde extérieur, ni les enfermer dans le milieu sanitaire. Il faut les mettre en milieux dits ordinaires avec des enfants normaux qui puissent les tirer vers le haut. Avec des rééducations spécifiques et une pédagogie adaptée basée sur les compétences visuelles et sensorielles, des outils et des méthodes pour les éduquer, ils sont en situation d'éducation et peuvent évoluer.

La France est elle en retard ?

Il y a à l'étranger des approches éducatives efficaces sur ce handicap. La France est en retard mais les discours officiels évoluent. La révolution culturelle se fait plus ou moins bien selon les villes, les hommes, les formations.... Mais une chose est irréversible : la scolarisation va se faire.

Paule Casanova